


 Commune de
SAINT-PIERRE-DU-BOSGUERARD
 Modification n°4 du PLAN LOCAL D'URBANISME
 Plan de zonage n°2/2
 12 000


Vu pour être annexé à la délibération du 03/04/2019
 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.
 Fait à Bourg-Achard,
 Le Président,

APPROUVE LE : 03/04/2019


 CALDEA
 Urbanisme-Experts
 Marie-Françoise Digez (dir.)
 20250 Courcelles
 03 30 27 97 36 39


 auddice
 urbanisme
 auddice.com
 Marie-Françoise Digez (dir.)
 20250 Courcelles
 03 30 27 97 36 39

Envoyé en préfecture le 12/04/2019
 Reçu en préfecture le 12/04/2019
 Affiché le
 ID : 027-200066405-20190403-CC_DD_41_2019-DE



Légende

- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Principe de valorisation paysagère et patrimoniale
- Principe de retrait paysager
- Lisière inconstructible (30m)
- Zone inconstructible d'aménagement paysager
- Principe de ruissellement sur la parcelle
- Axe de ruissellement
- Bassin de rétention des eaux pluviales
- Arbre remarquable
- Mare
- Bâtiment à préserver
- UA : Zone urbaine (bourg)
- AU : Zone à urbaniser à long terme et réserve foncière
- AUa : Zone à urbaniser à court / moyen terme avec orientations d'aménagement
- AUa-lo : Zone à urbaniser à court / moyen terme avec orientations d'aménagement réservées à un programme localif
- A : Zone agricole
- Aa : Zone agricole avec construction interdite
- N : Zone naturelle
- Nh : Secteur naturel de constructibilité restreinte, cohérent avec les tissus bâtis limitrophes
- Nr : Secteur naturel avec prémissation des espaces de la maison de retraite

Indices avérés :

- Carrière souterraine
- Indice d'origine indéterminée
- Indice d'origine karstique
- Exploitation à ciel ouvert
- Carrière souterraine supprimée
- Carrière souterraine sur hameau

Indices non localisés précisément :

- Carrière souterraine
- Indice d'origine karstique

Rayons de sécurité :

- Déterminé par la commune
- R = 35 mètres

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	1 900 m ²	Extension pôle administratif, de loisirs et scolaire	Commune
ER n°2	248 m ²	Amélioration de carrefour	Commune
ER n°3	982 m ²	Amélioration de carrefour	Commune
ER n°4	414 m ²	Création de voies	Commune
ER n°5	4 939 m ²	Elargissement de voie	Commune
ER n°6	1 076 m ²	Elargissement de voie	Commune
ER n°7	68 m ²	Elargissement et aménagement de carrefour	Commune
ER n°8	81 m ²	Elargissement et aménagement de carrefour	Commune
ER n°9	42 m ²	Elargissement de voie et aménagement de carrefour	Commune
ER n°10	2 758 m ²	Création de cheminement piéton	Commune
ER n°11	1 161 m ²	Création de cheminement piéton	Commune
ER n°12	317 m ²	Création d'un passage de 2 m pour entretien du fossé	Commune
ER n°13	5 083 m ²	Création de cheminement piéton et protection du tuyau d'assainissement	Commune
ER n°14	62 m ²	Gestion du système hydraulique local	Commune
ER n°15	95 m ²	Elargissement de voie	Commune
ER n°16	1 620 m ²	Sécurisation et amélioration de l'entrée de ville	Commune

